

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS

Armée suisse

Etat-major de l'armée EMA

## Bureau central du matériel historique de l'armée

Candidature en tant qu'institution qualifiée (musée, collectionneur, association des traditions)

Fiche de données				
1 Institution	Т			
Nom				
Année de fondation	<u> </u>			
Type d'institution	☐ musée	□ collectionneur	☐ association des tradition	S
0.5				
2 Emplacement	T			
Désignation				
Adresse				
Code postal, lieu				
Téléphone				
Télécopieur				
Courrier électronique				
Site Internet				
3 Adresse postale	_			
Nom				
Adresse				
Code postal, lieu				
4 Interlocuteur pour le	matériel his	torique d'armée		
Prénom, nom				
Adresse				
Code postal, lieu				
Téléphone	privé	prof.	mobile	
Télécopieur	privé	prof.		
Courrier électronique				
5 Organe responsable				
Nom				
Forme juridique				
Siège				
Année de fondation				
Numéro d'identification				
des entreprises (IDE)	CHE		<u> </u>	
Organisation			oui □	non 🗆
non imposable	Si oui, veuillez annexer la décision de l'exonération fiscale			

Fiche de données 1/4

6 Association de promotion / de donateurs (compléter s'il y a lieu)

Nom	
Nombre actuel de membres	
Siège	
Année de fondation	

**7 Exploitation du musée** (compléter seulement pour les musées)

Heures d'ouverture	
Nombre de visiteurs par an	
Nombre de collaborateurs sous contrat	

## **8 Collection**

Description, thème principal	
Surface d'exposition	m <sup>2</sup>
Surface des dépôts	m <sup>2</sup>

# 9 Collections principales pour Militaria

Nos collections comprennent:

Equipement personnel et armement personnel	
Matériel d'équipement militaire général	
Armes et appareils techniques	
Matériel de cavalerie et d'harnachement	
Matériel pour les animaux de l'armée	
Charrettes	
Véhicules à roues	
Remorques	
Véhicules chenillés, chars	
Matériel aéronautique	
Batterie de défense contre avions	
Matériel d'aide au commandement de l'aviation	
Matériel de transmission	
Matériel d'aide au commandement	
Matériel technique de forteresse	
Infrastructures d'exploitation et de production	

Fiche de données 2/4

Domaines d'intérêt pa	articuliers (10 au	u maximum)			
	•	<u>,                                      </u>			
10 Brôte de metérial	nor la DDBS				
10 Prêts de matériel  Nous avons du matér		DDDC		oui 🗆	non 🗆
(Si oui: joindre la liste		DDF3		Oui 🗀	ПОП Ц
(Si oui. joinure la liste	)				
11 Dons du DDPS					
Nous avons reçu des	dons du DDPS			oui 🗆	non 🗆
(Si oui: joindre la liste					-
	,				
12 Affiliation					
Membre institutionnel	de l'Association	n des Musées Suisses		oui 🛮	non □
Autres affiliations					
40 D ( / ) I / .					
13 Préposé à la sécu	<u>irite</u>				
Prénom, nom					
Adresse					
Code postal, lieu	nrivá	prof		mobile	
Téléphone Télécopieur	privé privé	prof.		mobile	
Courrier électronique		μισι.			
Courrier electronique					
14 Expert chargé de	la radioprotec	tion			
Prénom, nom					
Adresse					
Code postal, lieu					
Téléphone	privé	prof.		mobile	
Télécopieur	privé	prof.			
Courrier électronique					
Cours de					
radioprotection le					
N° d'autorisation			du		

Fiche de données 3/4

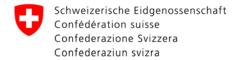
## 15 Installations de sécurité

Installations contre les effractions	oui 🗆	non □
Installations contre les vols	oui 🛘	non □
Installations de détection d'incendie	oui 🗆	non □
Installation sprinkler	oui 🗆	non □
Surveillance vidéo / enregistrement vidéo	oui 🛘	non □
Local de sécurité pour les armes automatiques	oui 🗆	non □
Coffre-fort pour les armes automatiques	oui 🗆	non □

Lieu et date	
Organe responsable de l'institution	
Signature	Signature
Prénom / Nom	Prénom / Nom
Fonction	Fonction

Ar	nnexes Total annexes			
٧	Obligations			
٧	Copie de l'acte de fondation / des statuts de l'organe responsable			
	Copie des statuts de l'association de promotion			
	Liste du matériel prêté par le DDPS			
	Liste des dons reçus du DDPS			
	Décision de l'exonération fiscale			

Fiche de données 4/4



Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS

Armée suisse

Etat-major de l'armée EMA

#### Bureau central du matériel historique de l'armée

Candidature en tant qu'institution qualifiée (Musée, collectionneur, association de traditions)

Obligations envers le DDPS		
1 Institution		
Nom		
Année de fondation		
Type d'institution	musée □ collectionneur □ ass. de traditions □	
2 Organe responsable		
Nom		
Forme juridique		
Siège		
Année de fondation		
Numéro d'identification		
des entreprises (IDE)	CHE	
Organisation non	oui □ non □	
imposable	Si oui, veuillez annexer la décision de l'exonération fiscale	

### 3 Obligation de respecter les prescriptions en vigueur

L'institution soussigné s'engage à respecter les prescriptions en vigueur sur les armes, les munitions, les explosifs, la radioprotection, la circulation routière, etc. en rapport avec les objets du matériel historique d'armée appartenant au DDPS ou prêtés par le DDPS.

#### 4 Obligation de respecter les conditions du DDPS

L'institution soussignée s'engage à respecter les conditions émises par le DDPS en rapport avec les objets du matériel historique d'armée appartenant au DDPS ou prêtés par le DDPS.

#### 5 Obligation de respecter le code de l'ICOM

L'institution soussignée s'engage à respecter dans ses activités les dispositions du code de l'ICOM (code de déontologie pour les musées, version du 6 juillet 2001).

#### 6 Obligation organisationnelle

L'institution soussignée s'engage à garantir, par une organisation adéquate, que les obligations mentionnées pourront être effectivement respectées. Il s'agit concrètement du maintien des installations de sécurité déclarées dans la fiche de données, de l'institutionnalisation d'un inspecteur de la sécurité (y compris d'un remplaçant) avec un cahier des charges écrit, de la nomination d'un expert formé à la radioprotection et de l'obtention des autorisations nécessaires (par ex. pour les armes automatiques et la radioprotection).

Obligations envers le DDPS 1/2

### 7 Contrôle du respect des obligations

Le service central du matériel historique d'armée a le droit et le devoir de contrôler le respect des obligations contractées sur le site de l'institution, même en prenant rendez-vous à court terme.

### 8 Conséquences en cas de non-respect des obligations contractées

L'institution soussignée prend acte que le non-respect des obligations contractées entraîne la radiation de la liste des institutions qualifiées sur décision du service central du matériel historique d'armée.

Lieu et date	
Organe responsable de l'institution	
Signature	Signature
Prénom / Nom	Prénom / Nom
Fonction	Fonction

Bureau central du matériel historique de l'armée Schermenwaldstrasse 13 3003 Bern

Obligations envers le DDPS 2/2